

Conseil de quartier Centre-Ville

25 juin 2024 – Salle de projet du Puits Manu – 30 personnes

1. Atelier participatif

En première partie du conseil de quartier, les participants sont invités à participer à un atelier participatif afin de décrire leur quartier. Ils s'organisent par groupes des 6 personnes environ pour répondre aux questions suivantes sur le quartier :

- *Aujourd'hui, le meilleur atout de notre quartier pour attirer des nouveaux habitants à Beaugency c'est...*
 - o Les réponses serviront à alimenter la description du quartier dans le cadre de la mise à jour du site internet de la Ville de Beaugency.
- *Le principal défaut de notre quartier qu'il faudrait solutionner c'est....*
- *Pour plus de sécurité routière dans notre quartier, la priorité serait...*
- *Pour créer plus de lien entre les habitants, nous pourrions....*
 - o Les réponses à ces 3 questions vont permettre d'alimenter la suite des discussions dans le cadre de la réunion.
- *Pour trouver de la fraîcheur en été, le meilleur endroit de notre quartier c'est....*
 - o Cette question s'inscrit dans le cadre d'un travail en cours du Conseil des aînés sur les îlots de fraîcheur. Les réponses lui seront transmises.
- *Le plus bel espace vert à valoriser de notre quartier, c'est...*
 - o Les réponses à cette question seront transmises au service des Espaces verts dans le cadre de la définition de son plan de gestion des Espaces verts.

Les réponses des participants aux questions ont été les suivantes. Elles sont restituées telles quelles et représentent les avis de leurs auteurs.

Aujourd'hui, le meilleur atout de notre quartier pour attirer des nouveaux habitants à Beaugency c'est...

- La proximité de tous les commerces, des services et de la gare
- Un quartier où on peut tout faire à pied
- Un patrimoine exceptionnel et la proximité de la Loire
- La proximité des écoles et collèges, quartier adapté aux familles.
- Un stationnement possible à proximité du centre-ville dès qu'on accepte de marcher un peu.

Le principal défaut de notre quartier qu'il faudrait solutionner c'est....

- Les incivilités : déjections canines, voitures bruyantes, chiens non tenus en laisse
- Le trafic automobile important (rue du Pont notamment) et les difficultés de stationnement dans certaines rues non- adaptées à l'usage de la voiture
- La mauvaise appréhension de la zone de rencontre et de la cohabitation entre piétons, vélos et voitures.
- La gestion chaotique des barrières après les marchés.
- Les nuisances sonores du Labyrinthe et de la Cabane de Loire pendant l'été.

Pour plus de sécurité routière dans notre quartier, la priorité serait...

- Préciser les règles de priorité aux 3 stops de la rue de l'Abbaye.
- Améliorer la lisibilité du carrefour du Pont.
- Etudier des piétonnalisations ponctuelles de la rue du Pont en saison estivale ou envisager l'extension de la zone partagée pour y inclure cette rue.

- Piétonniser l'hyper centre.
- Sécuriser la descente entre le théâtre de Loire et le quai de l'Abbaye (quai bas)
- Réduire le trafic des camions sur le Pont, l'Avenue de Chambord et la Nationale.
- Déplacer le passage piéton situé en face le théâtre de verdure qui n'a pas la bonne visibilité : voir pour le rapprocher vers Barchelin ou en rajouter un.

Pour créer plus de lien entre les habitants, nous pourrions...

- Organiser une fête à l'échelle du centre historique (fête médiévale, fête écologique...), parade.
 - o Il est rappelé que la ville peut venir en soutien de projets portés par les citoyens ou les associations locales, mais que l'initiative ne peut porter sur la seule collectivité.
- Créer une bourse d'échange de services.
 - o Il est rappelé qu'il y a déjà une association existante (le Grenier à SEL) dont c'est l'objet.
- Déplacer certains ateliers des labos hors de l'agora en centre ville.
- Créer un lieu de réparation « repair café ».
 - o Il est rappelé qu'il en existe un à Tavers au sein des Ateliers Ligeteriens.
- Développer et sécuriser l'aire de jeux enfant du square du souvenir.
 - o Des travaux de sécurisation sont effectivement programmés.
- Créer un skate-park ou un pump-track en bords de Loire
 - o Il est expliqué que les bords de Loire sont protégés au titre des « sites classés », ce qui contraint très fortement les aménagements. Même si cela a été étudié, il n'est pas possible d'y créer un skate-park ou un pump-track bitumé. C'est pourquoi le skate-park avait autrefois été déplacé loin vers les Accruaux. La ville porte le projet de construction d'un nouveau skate-park qui sera dans le parc Thérèse Cherrier à proximité du lycée. Son aménagement débutera au dernier trimestre 2024.
- Soutenir l'organisation des fêtes des voisins.
 - o La ville peut mettre à disposition table et chaises et imprimer des flyers pour les habitants qui veulent en organiser.
- Motiver les jeunes à venir sur les conseils de quartier en rendant les dates des conseils de quartier plus visibles.
- Installer un panneau d'information lumineux à proximité de l'église saint Etienne.
 - o Il est précisé que cela avait été sollicité mais refusé par l'Architecte des Bâtiments de France.
- Organiser des rencontres pour être plus informés des projets en cours.

Pour trouver de la fraîcheur en été, le meilleur endroit de notre quartier c'est...

- Le Grand Mail, les Quais de la Loire, l'Abbatiale, le Cinéma

Le plus bel espace vert à valoriser de notre quartier, c'est...

- Les Mails, le Square Prosper Mérimée, les Quais de la Loire, le Square du souvenir.

2. Retour sur les questions évoquées lors du dernier conseil de quartier

- Nuisances sonores sur le parking 150 places le dimanche après-midi et le soir

Les riverains avaient fait état de nuisances sonores liées à des motos et voitures le week-end et le soir sur le parking 150 places. L'information avait été transmise à la Police municipale et à la Gendarmerie Nationale. Les habitants confirment qu'il y a une amélioration.

- Passage des camions poubelles dans la rue Porte Tavers

Un habitant avait proposé une modification de la collecte des poubelles bacs noirs/jaunes dans la rue Porte Tavers (coté extérieur de la ville, face au petit mail) pour éviter que le camion ne passe plusieurs fois sous la porte. Après concertation des riverains concernés, il a été décidé de ne pas faire de modification.

- Elagage des arbres du Petit mail

La ville avait été invitée à élaguer les branches basses du Petit Mail et de la rue Jules Lemaitre. L'élagage a été réalisé suite au conseil de quartier. Les habitants remercient pour la réactivité.

- Quai de l'Abbaye

Un point avait été réalisé avec les riverains sur les difficultés de fonctionnement de la rue de l'Abbaye.

Suite à ce point, des panneaux destinés à indiquer les sens de priorité avaient été installés pour améliorer la fluidité. Mais ils avaient un problème de pose. Une nouvelle proposition d'aménagement va donc être présentée aux riverains.

En préambule, Monsieur le Maire rappelle que l'objectif des chicanes était avant tout de casser la vitesse des véhicules sur le quai. Cette portion de route est commune avec la Loire à Vélo. C'est un objectif qui a globalement été atteint, mais nous sommes forcés de constater que l'implantation actuelle des chicanes cause des problèmes importants de congestion aux heures de pointe. C'est pourquoi un ajustement semble nécessaire.

Il est donc proposé de faire évoluer l'organisation des chicanes tout en maintenant l'objectif de contraindre la vitesse (qui est limitée à 30 km/h). Monsieur Lainé poursuit en expliquant que la ville prévoit de refaire le tapis de la chaussée en 2024. A cette occasion, il est proposé la création de deux plateaux ralentisseurs aux carrefours de la Rue de l'Evêché et de la rue des Pêcheurs. Entre ces deux plateaux, il serait maintenu des chicanes mais par poches plus limitées pour faciliter les croisements. La signalétique serait remise en place correctement. Avec moins de chicanes, l'objectif est de fluidifier le trafic mais les ralentisseurs viendront répondre à l'objectif de limitation de la vitesse.

Les personnes présentes approuvent la modification proposée de l'aménagement et remercient les élus.

3. Questions nouvelles

- Incivilités

Les habitants témoignent d'incivilités diverses telles que les déjections canines, voitures bruyantes, chiens non tenus en laisse... Cassandra Meunier évoque un projet en cours de préparation par le conseil municipal des enfants et le conseil des aînés pour sensibiliser au vivre ensemble.

Monsieur le Maire ajoute que des contrôles de vitesse sont réalisés chaque semaine par la Police municipale dans les différents quartiers. Néanmoins, nous ne pouvons être partout en permanence et il y a toujours des automobilistes qui méprisent les règles.

Une habitante témoigne que le stop de la rue du Puits Manu n'est souvent pas respecté

Suite donnée : Signalement transmis à la police municipale

- Zone de rencontre

Un habitant témoigne de la mauvaise appréhension du fonctionnement de la zone de rencontre par les usagers concernant la cohabitation (piétons, vélos, voiture).

Il est rappelé que des totems ont été installés en 2021 pour renforcer cette compréhension. Il est évoqué la possibilité de compléter avec des pictogrammes de rappel « zone 20 » au sol.

Suite donnée : Transmis au service communication pour réflexion sur une nouvelle campagne de communication à réaliser sur la zone de rencontre.

Suite donnée : Transmis pour étude aux services techniques

- Gestion des barrières après les marchés

Plusieurs riverains constatent la mauvaise gestion des barrières après le marché : les barrières mobiles ne sont pas toujours remises en place. Elles demeurent complétées par des barrières Vauban qui sont régulièrement déplacées et laissées à des endroits divers. Il est signalé qu'avec l'augmentation du nombre d'exposants sur le marché, la barrière installée en 2021 vers la rue du Puits Manu se retrouve désormais prise dans l'emprise du marché et une barrière Vauban est installée à la place.

Suite donnée : Transmis pour étude aux services techniques

- Le bruit du Labyrinthe et de la Cabane de Loire

Des habitants expriment leur inquiétude concernant le début prochain de la saison des Estivales et du Labyrinthe qui causent des nuisances sonores.

Monsieur le Maire informe que la mairie a tenu compte des remarques des riverains exprimées l'année dernière. Concernant le Labyrinthe, le gérant a accepté de retirer l'une des deux tronçonneuses et de déplacer celle restante dans la partie la plus éloignée des habitations. D'autre part, l'autorisation pour débit de boissons a été revue et raccourcie d'une heure (hors samedi soir).

Concernant les Estivales, une nouvelle implantation sera expérimentée cette année avec une orientation de la scène différente (ouverte vers le Pont) qui devrait réduire fortement les nuisances sonores. Les concerts de la Cabane de Loire seront également avancés à 20h avec une fin de concert vers 22h30.

Monsieur le Maire indique enfin que cette année, la ville souhaite faire un effort sur la décoration et des investissements en nouveau mobiliers seront réalisés cette pour améliorer l'image du site.

Un bilan sera réalisé après la saison.

- Place de la Licorne

Un habitant indique que la placette située au croisement de la rue des Vieux Fossés, de la rue de la Bretonnerie, de la rue du Puits Manu et de la place du Martroi (ancienne terrasse de la Licorne) n'a pas de nom. Il suggère de pouvoir lui donner un nom.

Monsieur le Maire est ouvert à cette proposition qui devra faire l'objet d'une délibération en conseil municipal. Il signale qu'il a récemment été sollicité pour que la ville puisse honorer la mémoire de Jules Lorin de Chaffin, ancien maire, qui fut un des précurseurs de la recherche historique sur Beaugency avec Jacques-Nicolas Pellieux. Les habitants trouvent cette suggestion intéressante. Monsieur le Maire précise que la réflexion devra avoir lieu au sein de la commission urbanisme de la ville.

Suite donnée : Transmis à l'adjoint au maire délégué à l'Urbanisme

Il est sollicité la réfection des bandes jaunes pour interdire le stationnement autour de cette placette pour ne pas gêner la giration dans le carrefour.

Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques

Un habitant exprime ses craintes personnelles sur la réouverture d'une terrasse pour une activité commerciale. Monsieur le Maire répond que c'est néanmoins la finalité de cette espace et que la réouverture du commerce La Licorne est en projet, un acquéreur fait des travaux actuellement pour remettre un bar-crêperie.

- Plaque de rue manquante

Il est signalé que la plaque de nom de rue « Rue du Chat qui dort » à l'angle de la rue du Puits Manu a disparu.

Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques

- Trafic des PL sur le Pont, l'Avenue de Chambord et la Nationale.

Une habitante demande ce que prévoit la ville face au nombre important de poids lourds sur le Pont, sur l'Avenue de Chambord et sur la Nationale.

Il est rappelé le positionnement stratégique de Beaugency au carrefour de plusieurs anciennes routes nationales qui en fait un point de passage stratégique sur les axes Nord-Sud ou Est-Ouest. La ville et le pont sont également identifiés pour les convois exceptionnels, le pont de Beaugency étant particulièrement solide et pouvant supporter des charges que ne supporteraient pas les ponts de Meung ou Muides.

Concernant la RD2152, la Ville de Beaugency a fait réaliser avec l'aide du Conseil départemental du Loiret une étude de trafic en 2022. Au niveau de LIDL, le trafic moyen est de 13 500 véhicules par jour dont 400 poids lourds. Le pont accueille 6000 véhicules par jour, dont 250 poids lourds. En sortie de commune en direction de Baule, au niveau du rond point de Messas, le trafic moyen journalier est de 11 500 véhicules dont 550 poids lourds. L'étude comprenait un dispositif de comptage des entrées sorties au sein d'un périmètre comprenant Beaugency, Tavers et Baule. 80 % du trafic est un trafic interne au périmètre ou a destination/en provenance du périmètre pour des activités locales (trajets

domicile travail, trajets scolaires, achats dans les zones commerciales...). Ceci concerne y compris des poids lourds pour la desserte des entreprises locales, les bus de transport scolaire etc...

Le trafic de transit qu'il serait possible de dévier ne représente que 20 % du trafic automobile total. Actuellement, les solutions d'évitement de Beaugency ne sont pas possibles puisqu'elles nécessitent des déviations très en amont qui transitent par deux départements (41 et 45). Ce n'est pas la stratégie des deux départements, en particulier du Conseil départemental du Loiret.

Pour ces raisons, la ville de Beaugency sollicite la finalisation de la voie de contournement qui permettrait de dévier l'ensemble des véhicules venant de l'ouest (Tavers, zone commerciale) qui se rendent au nord de la ligne de chemin de fer (quartiers de Beaugency, Villorceau, Cravant, Josnes, Messas, Châteaudun). Le potentiel estimé de 3 000 véhicules par jour correspondrait à une baisse de plus de 20 % de la circulation sur la nationale en centre-ville, et de plus de 50 % de la circulation sur l'Avenue de Vendôme. Cependant, c'est un projet complexe et coûteux qui ne verra le jour qu'à long terme.

- Rue de l'Evêché

Monsieur le Maire réalise un point d'avancement sur la réparation du mur d'un riverain qui menaçait de s'effondrer dans la rue de l'Evêché et a nécessité la fermeture de la dite rue. Après 2 ans de procédure et plusieurs recours du riverain, qu'il a tous perdus pour ceux qui sont déjà jugés, la ville a lancé la réalisation d'office des travaux. Ceci signifie que c'est la collectivité qui devra régler l'entreprise et demander ensuite le remboursement au propriétaire défaillant. C'est une procédure lourde et longue.

Le chantier a pu démarrer en mai. Le renforcement du mur a été effectué et le séchage est en cours. Le chantier de reconstruction du mur va continuer et se terminer à l'automne. Il est d'ores et déjà possible de passer à nouveau dans la rue en sécurité. La rue va être réouverte totalement dès la fin du chantier.

- Réparateur de vélo

Une habitante exprime l'intérêt qu'il y aurait d'avoir un réparateur de vélo sur la ville.

Il est convenu que ce serait bien, mais il faut avoir des porteurs de projets qui veulent créer leur entreprise dans ce domaine. Pour le moment, le service le plus proche est Intersport à Tavers. La ville a créé en 2024 un point de service vélos en bords de Loire avec une pompe et des outils en accès libre pour les cyclotouristes mais aussi les habitants.

- Bords de Loire

Une habitante suggère la possibilité d'avoir un abri couvert pour les touristes en bords de Loire, lorsqu'ils veulent pique-niquer. Monsieur le Maire répond que c'est un site classé et que la ville n'est pas libre de construire librement.

Un habitant signale qu'il manque une signalétique pour les WC et le service de réparation.

Suite donnée : Transmis pour étude aux services techniques

Il est aussi signalé que les camping-caristes vident leurs cassettes dans les WC automatiques ce qui est très sale. Il est confirmé que c'est un mauvais usage qui n'avait pas été anticipé. La ville va passer commande d'un dispositif de vidage des cassettes pour éviter ce problème.

- Place Hyvernaud

Au regard de la durée attendue des travaux de la Tour de l'Horloge, un habitant suggère que les panneaux temporairement inutiles, notamment devant la mairie, soient déposés plutôt que simplement cachés avec un sac poubelle.

Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques